

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2016, A 18 heures

ORDRE DU JOUR

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Ratification du procès-verbal du conseil municipal du 23 juin 2016

- 1 - Décision Modificative n°2 - Budget principal 2016 et attribution de subventions aux associations
- 2 - Admission en non valeur des côtes irrécouvrables
- 3 - Réaménagement de dette de 18 contrats d'emprunts garantis pour l'OPH auprès de la Caisse des Dépôts
- 4 - Cession de l'Hôtel Fayard dit Maison Estignard - sis 3 et 5 rue Limogeanne
- 5 - Location d'une balayeuse de voirie - Autorisation de signer le marché
- 6 - Fourniture de gazole - Autorisation de signer les marchés
- 7 - Argent trouvé sur le domaine public - Don au CCAS
- 8 - Restauration collective - Lancement d'une procédure de délégation de service public
- 9 - Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain (OPAH-RU) - Multi sites de Périgueux - Attribution de subventions
- 10 - Affiliation au régime d'assurance chômage
- 11 - Reconduction du dispositif contrat emploi d'avenir
- 12 - Rémunération des enseignants en activité accessoire
- 13 - Mise à disposition du personnel municipal auprès de la communauté d'agglomération "Le Grand Périgueux"
- 14 - Mise à disposition d'un agent territorial spécialisé des écoles maternelles du centre de gestion de la Dordogne auprès de la ville de Périgueux
- 15 - Fin de mise à disposition du personnel municipal
- 16 - Classement de l'Office de tourisme en catégorie 1
- 17 - Renouvellement de la demande de classement de la ville en commune touristique
- 18 - Dotation cadre d'or
- 19 - Musée Vesunna - Actualisation des tarifs de la boutique

20 - Médiathèque Pierre Fanlac - Cellule du patrimoine numérisé - Demande de subvention à la DRAC

Informations :

- Rapports annuels des délégataires 2015 :

↳ Indigo

↳ Elixior

↳ Service de l'eau

↳ Service de l'assainissement